

SYNTHÈSE

CHIFFRES CLÉS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 2019

AVANT-PROPOS :

Quels sont les objectifs des « chiffres clés » ?

L'édition annuelle des « chiffres clés » traduit la volonté des partenaires d'apporter une information rigoureuse, transparente et accessible sur l'état des secteurs de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe. Cette information vise, d'une part, à sensibiliser les usagers sur les principaux enjeux de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe et, d'autre part, à évaluer l'efficacité des politiques publiques sur ces secteurs, notamment à l'attention des décideurs.

Quelles sont les sources des données ?

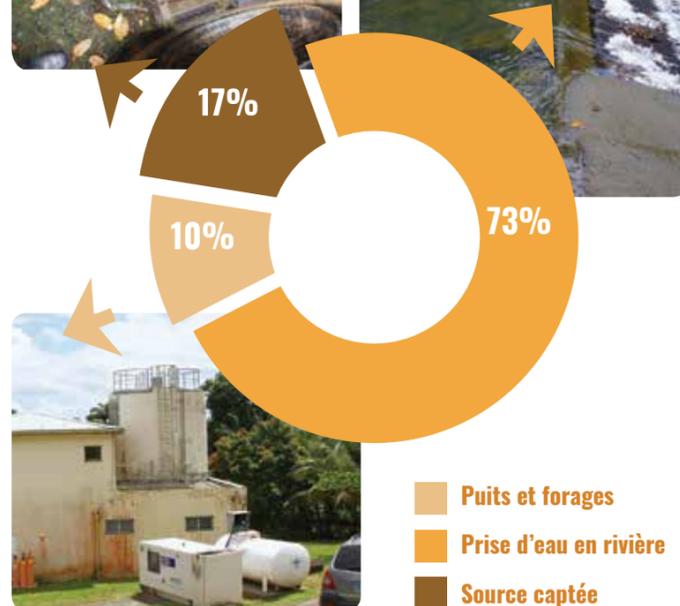
Dans le cas général, ce sont les données réglementaires SISPEA (Système d'Information des Services Publics d'Eau et d'Assainissement) issues de l'Observatoire des services d'eau et d'assainissement qui ont été transmises et actualisées par les opérateurs en mesure de communiquer les chiffres les plus récents. D'autres données, détenues par les services de l'Etat et assimilés, l'Office de l'Eau, le Conseil Départemental et le Conseil Régional, ont aussi été utilisées.

Quelles sont les nouveautés de cette édition ?

Une partie conséquente a été ajoutée sur la qualité environnementale des eaux du bassin Guadeloupe. Cette partie concerne aussi bien les cours d'eau, les nappes d'eau souterraines et les eaux littorales, que la qualité des eaux de baignade. En effet, la période 2018-2019 est marquée par la révision de l'Etat des Lieux (EDL), phase préalable au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027. Cette étude réglementaire génère un foisonnement de données et de résultats traitant de l'état des différents types de milieux aquatiques, des pressions (= pollutions potentielles) qu'ils subissent et des impacts associés. L'édition 2019 est l'occasion d'en présenter un extrait. Ces données serviront à élaborer le futur SDAGE qui déterminera les objectifs d'atteinte du bon état des milieux (qualité et quantité) en fixant également des mesures pour y arriver.

CHIFFRES CLÉS

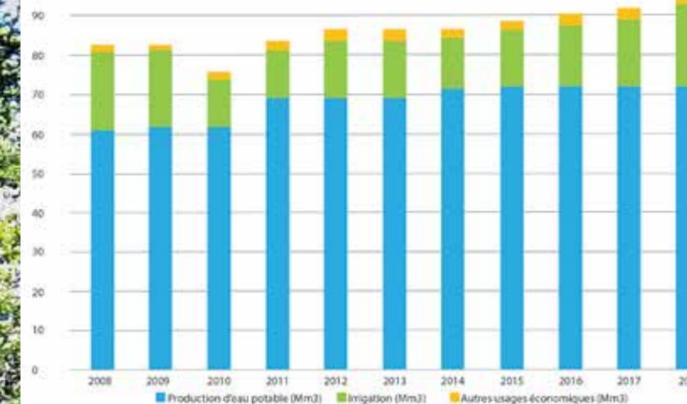
La ressource en eau de la Basse-Terre est très abondamment mobilisée pour l'alimentation en eau potable. 90 % du volume d'eau prélevé provient en effet de cette île considérée comme le château d'eau de la Guadeloupe.



- Puits et forages
- Prise d'eau en rivière
- Source captée

La ressource en eau superficielle (rivières) est considérablement mise à contribution en comparaison des eaux souterraines (puits, forages et sources). D'importantes infrastructures de transfert d'eau, appelées feeders, ont été construites depuis la Basse-Terre vers la Grande-Terre, pour alimenter l'ensemble du territoire guadeloupéen.

PRÉLÈVEMENTS DANS LE MILIEU NATUREL POUR SATISFAIRE DIFFÉRENTS USAGES :

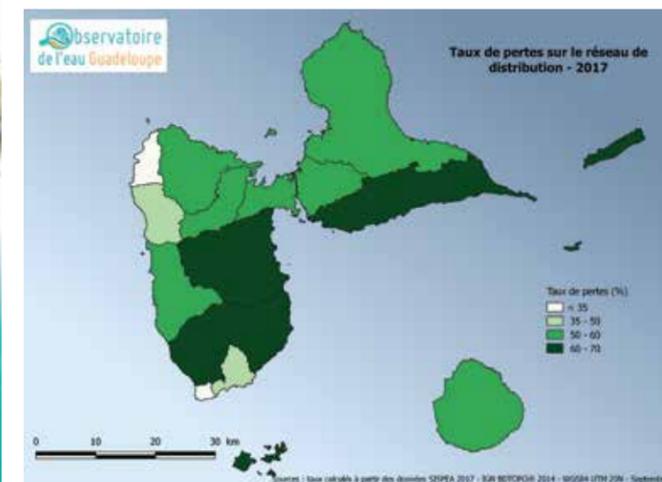


On constate une augmentation régulière du volume d'eau prélevé dans le milieu naturel (de l'ordre de **1 million de m3 (Mm3/an)**). En 2008, **82 Mm3** étaient prélevés dans le milieu naturel tous usages confondus. En 2018, le volume prélevé s'élève à près de **96 Mm3**. Ces dernières années, l'augmentation des prélèvements est notamment due à l'usage alimentation en eau potable.

Les usages de l'eau en 2018 se répartissent de la façon suivante :

- production d'eau potable : 86 %
- irrigation : 11 %
- autres usages économiques : 3 %

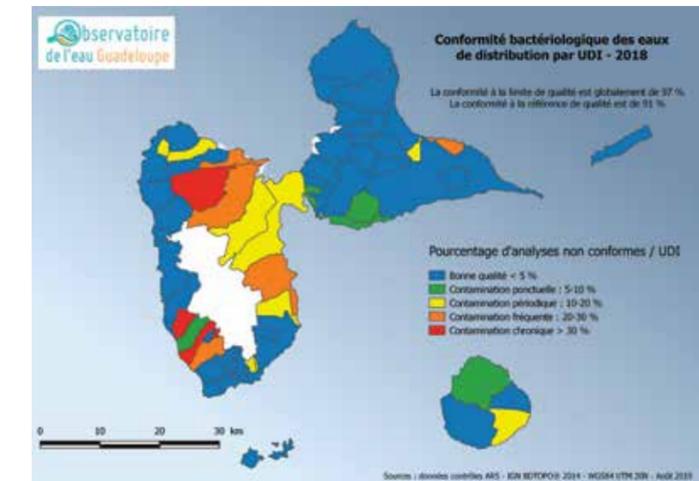
ASPECTS QUANTITATIFS



En 2017, le volume d'eau consommé était de 28,2 Mm3, tandis que le volume produit la même année était de 74,2 Mm3. Le volume d'eau consommé représente donc 38% du volume d'eau sortant des ouvrages de production d'eau potable, la somme des volumes perdus représente 46 Mm3 en 2017, soit 700 000 m3 de moins qu'en 2016.

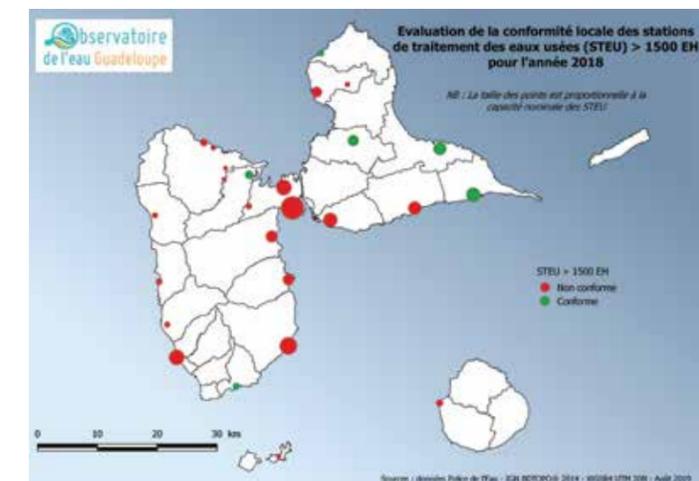
ASPECTS QUALITATIFS - EAU POTABLE

En 2018, 91,4 % des analyses bactériologiques sont conformes vis-à-vis des limites de qualité (normes à respecter strictement) et de la référence de qualité (norme indicative), tandis qu'en 2017 ce taux était de 98,7 %.



En 2018, deux mesures de restrictions de consommation d'eau ont été prises car la norme de potabilité (limite de qualité) de 0,10 µg/l a été dépassée pour la chlordécone (en 2017, il y avait eu trois restrictions de consommation). Ces restrictions s'adressaient aux femmes enceintes et aux jeunes enfants plus sensibles à cette pression. Il s'agissait de mesures de prévention puisque les résultats d'analyses sont restés très en dessous de la limite d'interdiction de consommation de l'eau fixée à 1,5 µg/l.

ASPECTS QUALITATIFS - ASSAINISSEMENT



Pour l'année 2018, il apparaît que 73 % des stations de traitement des eaux usées (STEU) ne sont pas conformes, ce qui représente 77 % de la charge nominale des STEU, soit 5 % de plus qu'en 2017.

